

248

Sauzon, le 01-09-2019

Objet : Parcelle cadastrée ZB 150

Mesdames, Messieurs,

Il apparaît dans le projet de zonage du PLU une haie vive à conserver côté nord de cette parcelle.

En réalité, cette parcelle est bordée :

- Au sud, le long de la route du Bordéry, d'une haie doublée d'une rangée d'arbres.
- A l'est, d'une rangée d'arbres.
- A l'ouest, également d'une rangée d'arbres.

Au nord, côté mer, elle est dépourvue de plantation.

Ces précisions devraient contribuer à la mise à jour finale du projet de PLU.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.